



GÖTEBORGS UNIVERSITET
Institutionen för språk och litteraturer
Franska

Le passé simple aujourd'hui

Jacqueline Kellgren

Kandidatuppsats
VT 2011

Handledare:
Iah Hansén

Grâce à Iah Hansén, maître de conférences à l'Université de Göteborg, Suède, j'ai pu réaliser ce mémoire.

Avec de grandes connaissances et des années d'expérience de la langue française, elle m'a non seulement apporté beaucoup d'aide et de conseils pour faire la disposition de ce mémoire, elle m'a aussi guidée pour trouver de la littérature et du matériel indispensables pour mon travail, et surtout, elle m'a encouragée. Ceci avec beaucoup de patience.

Table des matières

1	Introduction.....	4
1.1	Point de départ et but	4
1.1.1	Les mots et l'orthographe.....	4
1.1.2	La grammaire	5
1.1.3	L'évolution du passé simple.....	5
1.1.4	Différentes hypothèses sur le déclin.....	6
1.2	Les recherches antérieures.....	6
1.3	Les matériaux recueillis.....	7
1.4	La disposition du travail	8
2	La grammaire normative.....	9
2.1	L'imparfait.....	9
2.2	Le passé composé	9
2.3	Le passé simple d'après <i>Le Bon Usage</i>	9
3	Le passé simple du XIXe siècle à nos.....	11
3.1	La littérature du XIXe siècle	11
3.2	La littérature du XXe et XXIe siècle	12
3.3	Les contes pour les plus petits	17
3.4	Manuel pour les étudiants.....	18
3.5	La presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle	19
4	L'emploi de ce temps a-t-il changé ?.....	22
5	Conclusion	23
	Bibliographie :.....	24

1 Introduction

Le passé simple, c'est le temps de l'indicatif le moins utilisé de nos jours.

Pourquoi s'y intéresser encore ?

D'après *Le Bon Usage*, le passé simple est en déclin, certes, mais il existe toujours dans la littérature d'aujourd'hui. Il existe dans la presse. Il existe même dans les contes pour enfants. Les enfants n'ont pas de difficulté à le comprendre, pourtant certains auteurs, comme nous le verrons par la suite, pensent qu'il y a un déclin du passé simple à cause de son irrégularité par rapport au passé composé qui l'a plus au moins remplacé. Mais comme l'écrit *Le Bon Usage*, « ...ces formes n'étaient pas moins complexes quand elles étaient bien vivantes ; elles paraissent difficiles ou étranges parce qu'elles sont rares. » (Grevisse, 2008, §H882).

Ce temps a été bien étudié de plusieurs manières, mais j'ai choisi de le traiter d'une manière particulière. Je ne vais pas faire de statistique sur l'emploi du passé simple, ni commenter si ce temps peut être remplacé par un autre temps ou pas, comme certaines recherches antérieures l'ont fait. Je vais plutôt montrer des exemples authentiques tirés de la littérature du XIXe au XXIe siècle, des exemples de la presse et dans des livres d'enfants.

Suivre la grammaire normative ne veut pas dire être puriste, c'est-à-dire ne pas être favorable à l'évolution d'une langue, ou ne pas être favorable au langage familier ou même aux patois. Nous devons quand même soutenir notre langue à l'oral, il y a des registres et même des normes à suivre. Mais en ce qui concerne la langue écrite, celle-ci reste plus stricte en ce qui concerne la norme. Comment en est-il avec la grammaire et le passé simple qui est en déclin ? Peut-être qu'on est devenu plus flexible avec les règles, peut-être les règles se sont-elles modernisées, comme les mots et les phrases.

1.1 Point de départ et but

1.1.1 Les mots et l'orthographe

À travers les siècles, les mots et l'orthographe ont changé. Il y a de nouveaux mots, certains d'entre eux restent, d'autres disparaissent, parfois ils sont transformés ou « modernisés ». (cf. Walter, 2008, Laffont).

En ce qui concerne l'orthographe des SMS, nous trouvons même des livres qui sont destinés aux enfants, déjà au cours préparatoire. « ... un manuel pour apprendre le SMS avec un dictionnaire à la clé. » Ce livre peut être utilisé dans les écoles, et la motivation est que « *Ce Cours préparatoire* vous donne les bases de l'écriture « SMS littéraire », avec ses règles et sa subtilité phonétique. Académiciens s'abstenir ! »

Ceci n'est rien pour les puristes, c'est-à-dire les gens les moins favorables à l'évolution de la langue. (SMS <http://www.mobilou.info/10kosms.htm>
<http://www.mobilou.info/bonCPSMS.htm>)

Dans *Le Monde* (2010/09/12/), on a pu lire un article intitulé « La langue française en danger ? ». Dimitri Boisdet, écrit, entre autres : « L'orthographe et la grammaire constituent les piliers d'une langue. S'y attaquer signifie prendre le risque de la faire vaciller. » En ce qui concerne cette chronique, le danger ne parvient pas de l'étranger, beaucoup pensent que le coupable est l'anglais, mais le danger est surtout interne. Dimitri Boisdet donne comme exemple les « ... internautes : comment ne pas être effondré devant la syntaxe et l'orthographe terriblement malmenée dans nombre de commentaires à des articles du *Monde* ou de *l'Equipe*... » (<http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2010/09/12/>)

Lors d'une interview, en mai 2007 avec Alain Rey, linguiste et lexicologue en France et rédacteur en chef du dictionnaire *Robert*, celui-ci affirme le contraire quand on lui pose la question de savoir si cela le fait rire quand il entend que la langue française est en danger. Il dit : « Oui. Il y a un manque d'ouverture, et elle a sans doute des défauts. Notamment, celui d'avoir beaucoup de mal à former des nouveaux mots. Exemple évident : quelqu'un qui ne trouve pas le mot "bravoure" se met à inventer le mot « bravitude ». Tout le monde se met à hurler, c'est ça le vrai danger pour la langue française. Il n'y a qu'en France qu'on réagit comme ça ! La « bravitude », tout le monde a compris. Il n'y a pas de problème de communication dans ce mot, mais un problème de normes. » (<http://www.evene.fr/celebre/actualite/interview-alain-rey-festival-du-mot-robert-819.php>) (2010/09/23)

Pour les nouveaux mots, il y a une Commission générale de terminologie qui « autorise » des nouveaux mots qui, entre autres se créent grâce aux inventions et à la technologie. Cette commission met également en place l'autorisation de la féminisation des termes.

1.1.2 La grammaire

La grammaire a changé, elle aussi, mais pas de la même manière. Il y a plus particulièrement le passé simple qui, pratiquement, a disparu à l'oral ; on le trouve toujours et encore dans la littérature et également dans la presse, (voir Grevisse, 2008, § 882), pour longtemps semble-t-il.

C'est justement ici que je vais m'arrêter pour voir si l'emploi de ce temps du passé de l'indicatif a changé aujourd'hui et si les utilisateurs suivent ou pas la grammaire normative en ce qui concerne l'utilisation du passé simple. Ce sera là le but de cette étude.

Peut-être qu'on est devenu plus flexible avec les règles, répétons-le, peut-être les règles se sont-elles modernisées, comme les mots et les phrases.

1.1.3 L'évolution du passé simple

Le passé simple est, comme l'imparfait, un temps du passé. C'est, comme nous l'avons dit (p.1), le temps de l'indicatif le moins utilisé de nos jours. Sur le site *BDL* (Banque de dépannage linguistique), sous la rubrique *Déclin du passé simple*, on peut lire que le passé

simple, en déclin depuis le XIII^e siècle, est plus ou moins remplacé par le passé composé. Au cours du XVI^e siècle, ce temps exprimait un temps lointain, contrairement au passé composé qui, lui, pouvait et peut toujours avoir un lien avec le présent. Sur un autre site, *études littéraires*, on fait remarquer qu'au cours du XVII^e siècle, il y avait la « règle des vingt-quatre heures. » (Un événement qui date de plus de vingt-quatre heures était écrit ou récité au passé simple). Au XXI^e siècle on utilise moins le passé simple, à l'oral on l'entend dans certains dialectes : « -Dans le midi le passé simple est encore vivant » (Grevisse, 2008, §882a).

Par contre, Claire Blanche-Benveniste écrit dans *Approches de la langue parlée en français* : « On a souvent dit que le passé simple était plus répandu dans le sud de la France. [...] L'observation, qui valait sans doute encore au début du siècle, ne vaut plus aujourd'hui. L'utilisation du passé simple semble ne plus rien devoir aux régions. » (1997, p. 53)

1.1.4 Différentes hypothèses sur le déclin

Dans *Le français dans tous les sens*, Walter écrit que vraisemblablement on évite le passé simple pour « éviter les pièges de ce temps difficile... » (1988, p. 369) et pour cela on utilise le passé composé qui est plus régulier. Elle écrit aussi que «... le passé composé utilise des auxiliaires très fréquents et un participe passé appris très tôt par l'enfant. » (1988, p.369) mais aujourd'hui « ...il reste le temps de narration... » (1988, p.369).

D'après *Le Bon Usage*, le recul du passé simple a plusieurs raisons. « On a mis en avant la bizarrerie des formes ou leur complexité [...] ces formes n'étaient pas moins complexes quand elles étaient bien vivantes ; elles paraissent difficiles ou étranges parce qu'elles sont rares. La cause principale est que le passé composé, par ses liens avec le présent, concrétise en quelque sorte les faits en les rapprochant du moment où l'on parle et du locuteur lui-même ». (Grevisse, 2008, §H882).

1.2 Les recherches antérieures

Jusqu'ici je n'ai pas trouvé de recherches antérieures qui traitent le problème de savoir si l'emploi du passé simple suit toujours bien la grammaire normative. Pourtant il y a beaucoup de recherches qui ont été faites sur d'autres aspects du passé simple.

D'abord Molendijk, docteur ès lettres à Groningen, (Hollande) écrit sur *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne* (Molendijk, 1990). Entre autres, il analyse « ...la différence entre le passé simple et l'imparfait en termes reichenbachiens (H. Reichenbach (1996)). Dans une approche reichenbachienne de la temporalité, les notions de 'moment de l'énonciation', 'moment occupé par le fait rapporté' et 'point référentiel' jouent un rôle primordial. » (1990, p.1).

Ensuite Herzog a fait des recherches sur *Le passé simple dans les journaux du XX^e siècle* (1981), ouvrage où il étudie comment le passé simple a évolué dans les journaux et il explique comment ce temps est employé aujourd'hui.

Dans sa thèse *Le passé simple Son emploi dans le discours journalistique* (1995), Lars-Erik Wiberg, docteur ès lettres à l'Université de Stockholm, analyse l'emploi du passé simple dans *Le Monde*. Pour étudier le passé simple il se sert « ...du paradigme tempo-aspectuel pour distinguer le passé simple du passé composé. » ensuite le « ...paradigme textuel pour distinguer différents types de textes où l'on trouve le passé simple. » et en fin « ...la théorie de l'acte de parole... » (1995, p.16).

Puis Jean-Claude Rolland, linguiste et traducteur, co-auteur avec Jacqueline Picoche du *Dictionnaire du français usuel* (De Boeck Université, 2002), dans *Le système verbal français*, qui se trouve sur le site www.edufle.net/Le-systeme-verbal-francais,124, a entre autres écrit sur ce qui oppose le passé simple au passé composé, puis ce qui oppose ces deux temps du passé à un troisième temps du passé, l'imparfait. Il étudie le problème de savoir si ces temps peuvent se remplacer.

Ces auteurs et bien d'autres ont fait des commentaires sur le passé simple. Souvent il y a beaucoup de statistique dans les recherches. Les auteurs qui parlent de ce sujet se demandent souvent si le passé simple est utilisé de nos jours ou si un autre temps du passé de l'indicatif peut remplacer le passé simple ou vice versa.

On peut se poser beaucoup de questions, mais restons simple et ne nous arrêtons pas sur ces questions déjà explorées. Voyons plutôt si les exemples trouvés du passé simple suivent la grammaire normative.

1.3 Les matériaux recueillis

En ce qui concerne les règles de grammaire, je me suis principalement basée sur *Le Bon Usage* (Grevisse, 2008, 14 édition). J'ai également consulté *Grammaire française, Volume II : Les Formes Personnelles du Verbe* (1982), écrit par Knud Togeby, linguiste danois. Togeby donne des règles de grammaire très détaillées et je citerai de cet ouvrage des règles et des exemples pour compléter ceux de Grevisse.

Le corpus comprend quelques ouvrages du XIXe siècle mais surtout des XXe et XXIe siècles. Les exemples sont surtout pris dans la littérature de ces derniers siècles, même si je cite aussi des extraits de la littérature du XIXe siècle. Nous verrons également des extraits de magazines, de journaux quotidiens et d'hebdomadaires et aussi de contes pour enfants. Il ne s'agira pas d'une étude exhaustive et je ne ferai pas de statistiques. J'ai choisi les exemples qui m'ont semblé les plus importants et les plus illustrateurs.

1.4 La disposition du travail

D'abord, je récapitule brièvement les règles de grammaire qui concernent l'emploi du passé simple. Pour comparer, je parle aussi un peu de l'imparfait et du passé composé. Ensuite nous verrons des exemples puisés dans des livres du XIXe siècle mais surtout au cours du XXe et du XXIe siècle, où l'on trouve le passé simple dans la littérature pour adultes, dans la littérature pour enfants, dans la presse. Pour terminer, je vais m'arrêter sur des commentaires.

2 La grammaire normative

2.1 L'imparfait

L'imparfait est utilisé à l'écrit comme à l'oral. « L'imparfait montre un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir la fin du fait (ni souvent le début) ». (Grevisse, 2008, § 881).

2.2 Le passé composé

« Le passé composé exprime un fait passé par rapport au moment où l'on parle et considéré comme achevé. [...] « Tantôt il s'oppose au passé simple, parce qu'il s'agit d'un fait en contact avec le moment de la parole... » [...] « Tantôt il concurrence [...] le passé simple pour des faits sans rapport avec le moment de la parole (ch. § 882, a) ». (Grevisse, 2008, § 883)

2.3 Le passé simple d'après *Le Bon Usage*

Ces règles concernant l'emploi du passé simple se trouvent dans Grevisse, 2008, § 882.

-« Le passé simple (ou passé défini) exprime un fait bien délimité à un moment du passé... ».

-Le passé simple présente des actions multiples comme successives, c'est la raison pour laquelle il convient aussi bien à la narration.

Ex. Il entra, aussitôt il se lava, puis il monta dans sa chambre.

- Le passé simple exprime une « action-point ». « Il ne faudrait pas croire que le fait est nécessairement dépourvu de durée, mais cette durée, quand durée il y a, est bien délimitée, souvent explicitement ».

Ex. Il attendit pendant 20 ans.

-Quand le passé simple exprime un fait qui se répète, l'action est vue du présent et dans la phrase, on trouve en général des précisions : « *bien des fois, souvent, chaque fois, etc.* ».

Ex. « 'Cent fois, dans mes rêveries, je vous VIS prendre le voile, je vous ENTENDIS me dire adieu, et je ne PLEURAI point (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p.91). ' » (Grevisse, 2008, § 882).

-« Il arrive que le fait exprimé par un passé simple soit antérieur à un fait exprimé par un autre passé ». Le cas peut aussi être le contraire.

Ex. « 'Elle toucha son front : il était chaud ; ses paupières : elles brûlaient (Plisnier, *Sten 117*) ' » (Togebly, 1982, p. 321).

Ex. Il faisait beau mais le vent ne s'arrêta pas.

-« Le passé simple, accompagné de quelque précision temporelle (*toujours, jamais, souvent*, etc.) marquant la portée générale de la pensée, peut exprimer un fait d'expérience, une vérité constante ; c'est le passé d'habitude ou gnomique... ».

Ex. « 'Jamais gourmand ne MANGEA bon hareng (prov.)' » (Grevisse, 2008, § 882).

-Il reste le passé simple figé.

Ex. « 'J'ai connu votre père, un digne homme s'il en FUT (Vigny, *chatt.*, III,6)' » (Grevisse, 2008, § 882).

3 Le passé simple du XIXe siècle à nos jours

3.1 La littérature du XIXe siècle

Le passé simple était courant dans la littérature du XIXe siècle et l'on pourrait en citer de nombreux exemples. Comme mon étude traitera surtout de l'emploi du passé simple aujourd'hui, je ne citerai ici que quelques exemples tirés de deux livres connus du grand public : *Germinal* d'Emile Zola et *Madame Bovary* de Gustave Flaubert.

Dans *Germinal* : « « Va-t-en ! » répéta violemment Maheu. Cet ordre de son père ralentit un instant sa course. Elle tremblait, des larmes gonflaient ses paupières. Puis, malgré sa peur, elle revint, elle reprit sa place toujours courant. » (Zola, 1989, p. 410)

Dans *Madame Bovary* : « Elle lui donna un coup de coude. – Qu'est-ce que cela signifie ? se demanda-t-il. Et il la considéra du coin de l'œil, tout en continuant à marcher. » « Emma rougit. Il n'acheva point sa phrase. Alors il parla.... » (Flaubert, 1983, p. 170)

Ici, le passé simple est bien utilisé pour la narration avec des actions multiples « ...sa peur, elle revint, elle reprit sa place... ». Également « ...considéra du coin de l'œil, tout en continuant à marcher. » Comme le passé simple était courant à cette époque on s'attend aussi à ce que les règles soient suivies. C'est sûrement en se rapprochant de notre époque, où le passé simple est moins utilisé, qu'on commence à se demander si les règles sont toujours suivies. Mais voyons aussi ce que Togeby écrit.

En ce qui concerne les actions multiples, Togeby explique : « La suite de plusieurs passés simples indique les étapes successives d'une action qui avance... » (1982, § 916:3). Il écrit ensuite qu'avec le « Passé simple + l'imparfait fond de décor », on peut entre autres trouver une « Action + description » (1982, § 918). Exemple « Cet ordre de son père ralentit un instant sa course. Elle tremblait... ». Enfin Togeby affirme par rapport aux verbes déclaratifs : « Les verbes déclaratifs sont des verbes perfectifs qui se mettent en principe au passé simple pour présenter une réplique... » (1982, §931) Dans l'exemple qui suit nous trouvons bien des verbes comme : « répéta » et « demanda » qui présentent des répliques : « « Va-t-en ! » répéta violemment Maheu... » et « Qu'est-ce que cela signifie ? se demanda-t-il... ».

Comme le passé simple était courant au XIXe siècle, nous ne sommes pas étonnés de voir ce temps chez Zola et Flaubert. Nous nous attendons à trouver le passé simple dans la littérature à cette époque et nous nous attendons que ce temps suive la grammaire.

3.2 La littérature du XXe et XXIe siècle

Dans la littérature, au cours du XXe siècle et du XXIe siècle, on trouve toujours le passé simple. Je vais surtout montrer des exemples de la littérature de la deuxième moitié du XXe siècle à nos jours. Dans ce chapitre j'ai d'abord choisi trois auteurs qui, comme ceux du chapitre précédent, sont connus du grand public. Ensuite j'ai choisi un livre de contes qui parle de l'Ile de la Réunion ; ce sont des contes régionaux ayant une toute petite distribution. Ceci pour voir si il y a une différence dans l'utilisation du passé simple par rapport aux grands auteurs et à la grande distribution. Pour terminer le XXe siècle, j'ai enfin cité un seul auteur qui est Françoise Sagan. C'est également pour voir si l'utilisation du passé simple se différencie de celle du début du siècle.

Dans la littérature du XXIe siècle, il y a moins d'auteurs classiques, mais surtout des auteurs qui au fond sont, soit académiciens soit journalistes. Des textes journalistiques, nous en verrons à la fin ; ce sont des extraits de la presse d'aujourd'hui. Ce ne sont pas seulement les textes les plus proches de nos jours mais aussi un langage plus proche de la langue parlée. C'est la raison pour laquelle je les ai choisis, pour voir si le passé simple suit bien la grammaire dans ces textes aussi modernes.

Claude Simon commence son livre *La route des Flandres* par cette phrase : « Il tenait une lettre à la main, il leva les yeux me regarda puis de nouveau la lettre puis... » (1960, p. 9)

Dans cet extrait, on trouve des actions multiples, ce qui convient si bien à la narration «...il leva les yeux me regarda... ». Le passé simple se trouve postérieur à l'imparfait du fait qu'« il tenait une lettre à la main. » au moment où il « leva les yeux ».

Togebly donne l'explication suivante sur l'« Imparfait + Passé simple. – Lorsque l'imparfait précède le passé simple, le verbe à l'imparfait décrit en général le fond de décor, mais il peut aussi marquer un rapport causal ». (1982, § 920, 920:1). Ici c'est plutôt le fond de décor et l'événement.

À ne pas oublier Saint-Exupéry dans *Vol de nuit* : « Quand les dix minutes d'escale furent écoulées, Fabien dut repartir ». (Saint-Exupéry, 1967, p. 20)

«Il pensait : 'C'est tout à fait pareil à une révolte : des visages qui pâlisent à peine, mais changent tellement !' Il fit un effort pour se souvenir. » (Saint-Exupéry, 1967, p. 36)

« Rivière poussa la porte du bureau de l'exploitation. Une seule lampe allumée créait dans un angle une plage claire. » (Saint-Exupéry, 1967, p. 78)

Dans la première phrase, on trouve de « l'action-point » qui est une durée délimitée dans le temps et explicite « ...dix minutes... ». Dans les phrases suivantes, il s'agit de

narration : « ...dut repartir. », « ...fit un effort... ». Enfin « ...R. poussa la porte... » est bien une action-point dans le passé.

Togebly explique : « ...dix minutes... » et d'autres « indications temporelles sont perfectives, quelle que soit la longueur qu'elles indiquent : » (1982, § 940).

Le passé simple est très fréquent dans *Anna, soror...* de Marguerite Yourcenar. En voici quelques exemples :

« Elle s'agenouilla devant sa maîtresse pour lui baigner le visage. Comme elle se retournait pour prendre un flacon, elle se releva brusquement en apercevant Don Miguel. » (1981, p. 45)

« Un matin, comme il s'apprêtait pour la messe, il la vit entrer dans sa chambre. Elle s'arrêta tout interdite, voyant qu'il n'était pas seul... Donna Anna pâlit... » (1981, p. 63)

« Elle ne répondit pas. Hâtivement, il repoussa les verrous. » (1981, p. 77)

« On s'attendait à ce qu'elle optât pour le cloître. Elle étonna ses compagnes en disant presque à voix basse... » (1981, p. 107)

« Il ne fut plus question de cet incident par la suite ; le galant partit rejoindre son régiment en Allemagne.. » (1981, p. 123)

« Ils pensèrent qu'elle parlait à Dieu. Elle parlait peut-être à Dieu » (1981, p. 130)

Dans ce roman, on trouve, nous le voyons, le passé simple dans les moments narratifs. On trouve aussi des exemples illustrant les autres règles qui concernent le passé simple : « ...elle se releva brusquement... », une action-point qui se trouve postérieure à l'imparfait. C'est le même cas pour « il la vit entrer... », action qui se trouve aussi postérieure à l'imparfait. Par contre « Ils pensèrent... » se trouve antérieur à l'imparfait.

Togebly explique ainsi ce cas : « En mettant un verbe imperfectif au passé simple, on lui donne souvent un sens ingressif » (1982, § 933). Ensuite il écrit : « Le verbe imperfectif *être* s'emploie avec son sens courant à l'imparfait [...] Ce sens est également possible au passé simple, s'il y a un complément adverbial limitant la durée... » (1982, § 934). Dans ce dernier exemple, on voit bien que « Il ne fut... » peut être remplacé par *Il n'était...*, mais, comme on trouve l'adverbial « ...par la suite... », le verbe « être » est mis au passé simple.

Le cas comme celui cité de Marguerite Yourcenar, dans *Anna, soror...* « Un matin, comme il s'apprêtait pour la messe, il la vit entrer dans sa chambre. » (1981, p. 63) Togebly le décrit de cette manière : L'« Adverbe post-ponctuel + imparfait pittoresque. – Les adverbes post-ponctuels, comme les adverbes ponctuels, sont compatibles aussi bien avec l'imparfait qu'avec le passé simple [...]. Mais l'emploi de l'imparfait pittoresque, [...] est

particulièrement fréquent avec les adverbes post-ponctuels, qui se trouvent alors en tête de phrase : » (1982, § 954).

Contes de l'île de la Réunion, ouvrage écrit à la fois pour les enfants et les adultes, est un autre genre de livre. J'y ai également trouvé des exemples du passé simple. Le livre commence ainsi : « Ceci se passa il y a très longtemps... Du fond de la mer, monta un grondement étrange. De grands nuages de fumée envahirent le ciel. » (Hoarau, 1989, p. 1)

L'adverbe ponctuel *il y a...* est, comme ici, normalement combiné avec le passé simple. « Monta » et « envahirent » indiquent des actions qui se suivent. (Togebly, 1982, § 953).

D'autres exemples puisés dans le même livre : « Des jours, des années, des siècles passèrent... Des tortues vinrent s'installer sur l'île. Quelques voiliers de passage y déposèrent cabris et cochons. Les oiseaux de mer découvrirent l'île et s'installèrent avec leur famille dans les falaises. » (Hoarau, 1989, p.5)

« Tout à coup un grand silence se fit, la mer noircit comme l'encre. Un grand vent se souleva, soufflant tout sur son passage. Quand il se calma, les deux mariés avaient disparu ; on n'apercevait plus que l'ombre de deux grands oiseaux blancs, s'envolant vers le ciel... Une longue plume avait remplacé leur queue de poisson. C'est ainsi que naquirent les premiers paille-en-queue. » (Hoarau, 1989, p. 23)

« Ce soir-là, elle poutra ses joues de poudre de riz, se noircit les sourcils avec un morceau de charbon et mit du rouge à lèvres. Elle se para d'un ruban rose soigneusement noué dans ses cheveux et mit sa robe de dentelle blanche et son jupon brodé. » (Hoarau, 1989, p. 43)

« Puis le soleil inonda la forêt de ses rayons d'or. Petit Guy s'étira et décida de reprendre son chemin. » (Hoarau, 1989, p. 75)

« Des jours, des années, des siècles... » indiquent des faits successifs. Dans les autres exemples, l'action est bien délimitée dans le temps, sans lien avec le présent et donc bien adaptée au passé simple. On trouve l'action-point après « Tout à coup... » qui est suivi par « ...fit... ». On y trouve aussi des fait successifs comme « ...elle poutra [...] noircit [...] mit... » et « ...se para [...] mit » et « ...s'étira et décida... ». « Puis » est, on le sait, souvent suivi par le passé simple, ici, « ...inonda... ».

À propos de l'adverbe « puis », Togebly explique : « Les adverbes ingressifs, qui indiquent des actions qui succèdent à d'autres, se construisent de préférence avec le passé simple, mais l'imparfait est toujours possible, dans un emploi apparenté à celui de l'imparfait pittoresque (§ 952). » (1982, § 948)

En ce qui concerne « tout à coup... », le même grammairien explique : « Rapidité et lenteur. – L'aspect perfectif marque la limitation, l'aspect imperfectif non, mais en principe ils n'ont rien à faire avec la rapidité ou la lenteur de l'action... » (1982, § 950)

Dans *Un chagrin de passage*, Françoise Sagan se sert du passé simple. En voici quelques exemples :

« Et soudain, la réalité de sa mort le frappa comme un coup et le plia en deux... ». (Sagan, 1994, p. 13)

« Il regarda sa main rapidement, l'imaginant objet de dégoût ou de pitié, ce qu'elle était peut-être déjà pour cette infirmière si bien en chair, elle. » (Sagan, 1994, p. 21)

« Il se dénuda rapidement le buste et posa sa veste, sa chemise, sa cravate sur ladite chaise. Quand quelqu'un tapa à la porte, deux, trois fois, il répondit : 'Occupé !' d'une voix violente qui fit son effet. » (Sagan, 1994, p.69-70)

«- Je t'aurais soigné, tu sais ! sanglota-t-elle.» (Sagan, 1994, p. 103)

« Matthieu commença par feuilleter paisiblement son livre, qu'il repoussa aussitôt tant les planches en étaient peu revigorantes. Il consulta la table des matières, chercha le chapitre 'Poumons', et s'y jeta directement. » (Sagan, 1994, p. 127)

« - J'm'excuse ! râla le gosse. Matthieu posa le ballon par terre, shoota dedans et, par chance, l'envoya au diable, sous l'œil respectueux de son adversaire. » (Sagan, 1994, p. 130)

« Il repartit vers son bureau, serra au passage la main du nommé Saltiéry et s'assit derrière sa table. » (Sagan, 1994, p. 142)

Après l'adverbe « soudain », on trouve le passé simple pour indiquer l'action multiple, « ...frappa comme un coup et le plia... ». « Il se dénuda rapidement... », « ...repoussa aussitôt... » sont des actions-point, car c'est rapidement qu'« ...il se dénuda... » et c'est aussitôt « ...qu'il repoussa... ». Dans « rapidité et lenteur » (§ 950), Togeby souligne que les actions rapides sont souvent perfectives. Elles sont donc, comme dans nos exemples, exprimées au passé simple. Dans les autres exemples, il s'agit d'actions multiples et successives : « ...tapa [...] répondit [...] « fit son effet » encore « Matthieu commença [...] qu'il repoussa... » ou « Il consulta [...] chercha [...] et s'y jeta directement. » et « Matthieu posa [...] shoota [...] l'envoya... » enfin « Il repartit [...] serra au passage [...] s'assit derrière sa table. » Mais l'ensemble est la narration.

Dans la littérature du XXI^e siècle, le passé simple continue à être utilisé. Voici quelques exemples tirés de *Voyez comme on danse*, de Jean d'Ormesson de l'Académie française. « J'avais vingt ans, ou un peu moins, un soleil de feu dévorait le ciel grec, le passé revenait en trombe m'emporter dans les plis de ses voiles enchantés et le cimetière, d'un seul coup, s'effondra dans un présent transformé en néant. » (2001, p. 33)

« Quand le fourgon passa devant Margault Van Gulip réduite à l'état de statue, la mère de Marina avança le bras droit et de ses doigts rendus effleura la voiture. » (2001, p. 141)

« Courcel le reçut à nouveau... » (2001, p. 168)

« Ils furent les vaincus de l'histoire. Est-ce si grave d'être vaincu quand on croit à sa cause ? Il leur restait de chanter qu'ils ne regrettaient rien. Le choc fut plus dur encore pour ceux des Français d'Algérie... Ils le suivirent – dans le désespoir. » (2001, p. 267)

« L'affaire de la natte fit du bruit à Venise. Elle enchantait Romain qui ne tarda pas beaucoup à rendre à... » (2001, p. 296)

Dans la première phrase, on voit bien l'imparfait antérieur au passé simple et, en même temps, cette phrase montre bien comment l'imparfait est en arrière-plan et le passé simple se détache de l'arrière-plan avec « ...d'un seul coup, s'effondra... ». Actions multiples sont « ...le fourgon passa devant... », « la mère de Marina avançait... » et « ...effleura... ». De même « reçut à nouveau » exprime un fait multiple.

Voici un autre exemple provenant de la littérature du XXI^e siècle. J'ai choisi un livre écrit par un des plus grands journalistes en France, Patrick Poivre D'Arvor. Il est surtout connu comme journaliste et il présente le journal télévisé chaque soir à vingt heures, sur la une. Il est également écrivain. Ici suivent quelques exemples pris dans un de ses derniers romans, *Petit prince du désert*, Editions Albin Michel, 2008 :

« Jacques se dissimula derrière un arbuste, puis s'échappa en silence tandis que le couple s'étreignait [...] L'aviateur revint sur ses pas et referma bruyamment le loquet. Il y eut des protestations. Il rejoignit ensuite Gabrielle et la reprit par la taille. Elle fit mine de se dégager, puis se laissa à nouveau faire. Il lui déposa un baiser dans le cou. » (2008, p. 19)

Les verbes mis au passé simple indiquent ici, très normalement, des événements ponctuels du passé. Il s'agit d'une narration. À noter l'imparfait employé après *tandis que* (Togebly, 1982, § 996)

« Il salua le médecin et le remercia sans effusions excessives. Demeuré seul, il s'efforça de somnoler, tenant la main encore brûlante de Jacques. » (2008, p. 25)

« Jacques se dissimula [...] puis s'échappa... », « L'aviateur revint [...] referma... » ensuite « Il rejoignit [...] reprit... » et « Il salua [...] le remercia » enfin « Elle fit [...] puis se laissa... » expriment bien des successions multiples. Encore un exemple où le passé simple se trouve après *puis* : « ... puis s'échappa... » et « ...puis se laissa... ». (voir Togebly, 1982, § 948). Comme les autres textes, il s'agit d'un texte narratif.

Jusqu'ici, l'utilisation du passé simple, dans la littérature pour adultes, semble conforme aux règles de la grammaire. Voyons maintenant comment il en est dans les contes pour enfants.

3.3 Les contes pour les plus petits

Dans les contes pour enfants, le passé simple est courant, ce qui fait que se temps n'est pas étrange aux enfants. C'est surtout ici qu'on s'attend le plus à voir le passé simple, sans compter la littérature d'avant le XXe siècle.

Voici quelques exemples tirés de *Mes Grands contes classiques*,

« À la fin, le renard pensa qu'il avait trouvé le moyen de l'attraper. Il partit de grand matin, en disant à sa vieille mère... » (Nathan, 2000, p. 69)

Plus loin dans le même livre : « Et c'est ce qu'il fit. Mais arrivés devant chez eux, les enfants n'osèrent pas entrer. L'oreille collée contre la porte, ils écoutèrent ce qui se disait dans la maison. » (Perrault, 2000, p. 85)

Et encore la fin d'une histoire parmi tant d'autres qui se terminent de la même manière : « À la mort du roi, le Benêt monta sur le trône et se fit aimer de ses sujets. Il vécut heureux en compagnie de son épouse. » (Grimm, 2000, p. 114)

Monta et se fit aimer marquent des faits successifs. *Vécut* peut avoir la même valeur (« puis il vécut ») mais pourrait aussi exprimer un dénouement, un résumé.

Dans *L'aventure de Cachou l'ourson*, on peut lire : « Pauvre Cachou, cette fois il était désespéré. Aucune trace de miel ! Il se réfugia alors avec ses amis dans son coin préféré, à l'abri d'une barrière en bordure de la prairie. Là, il ferma les yeux et chercha, chercha... Mais d'où pouvait bien provenir cette enivrante odeur de miel ? C'est alors que la petite abeille butineuse de notre histoire décida de rentrer chez elle : bzz, bzz... ». (Maurice Pledger, 1996)

Dans *La sorcière qui se rongait les ongles* (SEDRAP, 2000). Serge Boëche, instituteur et écrivain, écrit : « Et cette nouvelle fit sensation car la laideur de la princesse était unique et faisait 'cauchemarêver' tous les jeunes sorciers du royaume ! » (Serge Boëche, 2000, p.23)

Dans les extraits ci-dessus, on trouve, comme dans les citations auparavant, de la narration, parfois avec des faits successifs, comme dans l'exemple tiré de *L'aventure de Cachou l'ourson*: «...chercha, chercha... ».

Dans l'exemple de Perrault, on trouve également le participe passé qui exprime une action antérieure au passé simple : « ...arrivés devant chez eux, les enfant n'osèrent pas entrer. »

Dans l'exemple de Boëche, l'imparfait se trouve ici postérieur au passé simple et indique une description. De plus la proposition est introduite par la conjonction *car* qui donne une explication, généralement à l'imparfait. : « Et cette nouvelle fit...la princesse était unique et faisait "cauchemarêver"... ». Voici un mot inventé par l'auteur. Ne faisons-nous pas des cauchemars quand nous rêvons, endormis ou éveillés ?

Par contre « ...cette fois il était... », ici, le mieux serait d'utiliser le passé simple. ...cette fois il fut....

3.4 Manuel pour les étudiants

Tatsachen über Deutschland (Allemagne faits et réalités) est un livre sur l'Allemagne utilisé par des étudiants dans les universités. On y trouve des informations historiques, géographiques, des informations sur la vie sociale, etc.

Sur internet, on le trouve traduit en plusieurs langues, entre autres en français. Les informations, nettes, claires et simples, sont même ici écrites au passé simple. Voici un extrait sur l'histoire de l'Allemagne.

Un processus sans précédent historique par Herfried Münkler 21/09/2010 :

« Le jour où le mur de Berlin tomba, le 9 novembre 1989, marqua l'apogée d'une révolution. Les citoyens de la RDA y jouaient le rôle principal : les uns parce qu'ils faisaient tout leur possible pour quitter un pays qui leur refusait la liberté de voyager et arrachèrent l'autorisation de partir en occupant des ambassades à l'étranger ; les autres parce qu'ils affirmaient à haute voix qu'ils voulaient rester en RDA mais avec des réformes fondamentales que le régime ne pouvait accepter sans provoquer sa chute... »

« Personne n'imaginait qu'à la suite de ces développements, les constellations politiques mondiales qui avaient pendant plus de 40 ans marqué la politique dans l'Europe d'après-guerre disparaîtraient. Tout se bouscula. L'histoire européenne qui n'avait évolué qu'avec lenteur pendant des décennies s'accéléra soudain et finit par s'emballer. La rapidité de cette évolution coupa le souffle aux observateurs qui se contentaient d'assister aux événements sans intervenir sur le cours des choses. Dix mois seulement après la chute du Mur, le Traité 2 + 4 signé le 12 septembre 1990 ouvrait la voie à la réunification allemande. »

(http://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/fr/les-laender/main-content-020/bade-wurtemberg.html?type=98&no_cache=1)

Tout d'abord, il faut savoir que c'est un texte traduit sur un site d'internet ; ce n'est pas le livre original rédigé en allemand.

Ici on voit que les règles sont bien suivies. Les faits qui sont présentés au passé simple sont bien délimités dans le temps, c'est de l' « action-point ». « Le 9 novembre 1989 » donne le moment exact du début de l'action. À ne pas oublier la narration. Ici on trouve également beaucoup d'exemples de l'imparfait qui décrivent les faits et qui donnent des causes. (Togebly, 1989, § 1001)

On a l'habitude de voir ce que Togebly explique ainsi : « Il est naturel de commencer une histoire par un fond de décor à l'imparfait pour introduire l'action proprement dite par un passé simple. » (1982, § 921) Dans le premier exemple cité ci-dessus, c'est le contraire. Le texte commence par un passé simple marquant une action-point : « Le jour où le mur de Berlin tomba, le 9 novembre 1989, marqua l'apogée d'une révolution. Les citoyens de la RDA y jouaient le rôle principal : les uns parce qu'ils faisaient tout leur... ».

Togebly écrit, nous l'avons vu, sous la rubrique « Passé simple + imparfait fond de décor. » : « Puisqu'on utilise le passé simple pour indiquer des actions ou des états qui se succèdent, c'est en règle générale de ce temps qu'on se sert pour marquer les événements principaux d'un récit. On dit aussi que le passé simple marque les actions de premier plan, tandis que l'imparfait décrit le fond de décor. » (1982, § 917).

3.5 La presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle

Le passé simple existe dans la presse : « On peut aussi se demander si les journalistes l'utilisent comme une possibilité d'éviter la monotonie, [...] Cette dernière question vient à l'esprit parce que, souvent, il est très difficile de voir la "raison" de son emploi. Il se peut qu'il n'y ait pas de "raison" » (Wiberg L-E, 1995, p. 13). Ou bien, c'est pour employer un style plus soutenu.

Le Bon Usage écrit : « Dans la langue écrite, il reste de plein usage : tant dans les journaux quelle que soit leur couleur politique, [...] » (Grevisse, 2008 §882 a).

Dans l'hebdomadaire *l'Express*, sous la rubrique « Qu'est-ce qui nous rend heureux ? », le journaliste parle d'une ethnologue qui s'était rendue en Papouasie. Le journaliste écrit : « ... Alors que cette ethnologue bûchait sur le terrain, un séisme, redoublé d'un orage violent, secoua la région. La chercheuse en fut toute retournée. » (*L'Express*, N° 3046, 2009, p. 45).

Dans la même phrase, on trouve l'imparfait après la conjonction *alors que* (Togebly, 1989, § 992) et le participe passé qui, eux, marquent des faits antérieurs au passé simple. « ... bûchait sur le terrain, un séisme, redoublé d'un orage, violent, secoua... »

La dernière phrase présente un passé simple au passif, insistant sur l'aspect ingressif : « La chercheuse en fut toute retournée. »

Dans un autre article du même journal et qui parle de l'Académie française, on lit : « Tous les jeudis ou presque durant quarante-huit ans, Henri Troyat (1911-2007) se rendit aux séances de l'Académie française. Une assiduité exceptionnelle qui en fit l'un des recordmen de l'auguste cénacle. » Dans le même article plus loin « ... le sédentaire, qui passa plus de soixante-dix ans à écrire... » (*L'Express*, N° 3046, 2009, p. 62)

Dans la première partie de cet exemple, il y a interaction de deux compléments adverbiaux : « tous les jeudis » marquant l'habitude et en général combiné avec l'imparfait et « durant quarante-huit ans », exprimant une durée limitée et donc favorable au passé simple.

Togebly dit qu'en cas de conflit, c'est le complément qui « embrasse l'espace de temps le plus vaste qui l'emporte ». (1989, § 937) Ici, c'est donc « durant quarante-huit ans » qui décide du choix de temps. « Plus de soixante-dix ans » indique clairement une durée limitée et le passé simple s'impose.

Dans un numéro d'un autre hebdomadaire, *Le Figaro Magazine*, où il est question de politique, on lit : « Le général de Gaulle en fit jadis les frais. » (*Le Figaro Magazine*, N° 1516, 2009, p. 20)

Il est question d'un fait dans le passé, *jadis* indique « l'action-point ». *Jadis* et son synonyme *autrefois* se combinent tant avec le passé simple qu'avec l'imparfait. (Togebly, 1989, § 857.1)

Dans *Le Courrier international*, j'ai trouvé un éditorial qui parle du journal irlandais *Irish Independent* qui avait publié un article sur le match France-Irlande : « Sous un ciel sans étoiles, ce fut donc une mort subite. » (*Courrier international*, n° 995, 2009, p. 6)

Dans : « ...ce fut donc une morte subite. », il peut s'agir d'un passé simple gnominique ou d'un passé simple exprimant l'issue.

Dans *Le monde diplomatique*, on écrit à propos d'un documentaire à la télé « Apocalypse » « ... Pourtant, avec la série documentaire "Apocalypse", leur esprit critique fut peu...mobilisé. » et plus loin dans le même article « Il eût été regrettable que les jeunes générations fussent en décalage avec ce qu'elles ont... ». (*Le monde diplomatique*, N° 668, novembre 2009. p. 3)

Ce passé simple, au passif, exprime la narration et, peut-être, aussi un résumé des faits.

On trouve même ici le plus-que-parfait du subjonctif, un autre temps du passé qui se trouve antérieur au passé simple et qui remplace ici le conditionnel passé. « ...Il aurait été regrettable que les jeunes générations fussent... »

Dans le même journal, sous la rubrique « Où vont tous ces enfants ? », « Quand le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), réunie à New York, adopta à l'unanimité ... » (*Le monde diplomatique*, N° 668, novembre, 2009, p. 23)

Voici « l'action-point » avec la conjonction « quand » et la date «...20 novembre 1989... ». Dans tous ces extraits des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels mentionnés ci-dessus, il y a sans exception de la narration.

D'après *Le Bon Usage* (2008, § 882, R2), c'est dans *l'Humanité* qu'on trouve le plus d'exemples du passé simple.

Voici deux exemples provenant de deux articles de ce journal :

« L'HUMANITE DES DEBATS »

Parlons-en !

« Où l'on apprend, pêle-mêle, dans quelles circonstances la Colombie refusa d'organiser l'épreuve en 1986, alors qu'elle avait été désignée par la Fifa ; pourquoi les Bleus de Platini et

Rocheteau durent jouer leur dernier match, en 1978, en maillot vert et blanc ; pourquoi encore le Zidane de 1938, l'Autrichien Matthias Sindelar, ne disputa pas la compétition. À noter également, outre un portrait de Jules Rimet, qui donna son nom au trophée, le passionnant témoignage de Rachid Mekhloufi, attaquant de Saint-Étienne et international français, qui plaqua tout en 1958 pour participer à l'équipe du FLN algérien. »
(<http://www.humanite.fr/2010-06-12>)

Dans les journaux ci-dessus, j'ai puisé des extraits contenant le passé simple. J'ai pu constater que, dans *l'Humanité*, le passé simple est plus fréquent que dans le *Monde*, comme le dit *Le Bon Usage*.

« DES DEBATS »

« Libérations nationales, espoir d'émancipation sociale, retour sur les expériences africaines. Les années 1960 et 1970, rappellent les auteurs, furent, de ce point de vue, celles de la réalisation d'incontestables progrès sociaux, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé ou encore de l'émancipation des femmes. Progrès anéantis par le rappel à l'ordre néolibéral qui, dès le milieu des années 1980, à la faveur du reflux des mouvements populaires, imposa à l'Afrique, sous la houlette du FMI, des plans d'ajustement structurel destructeurs. Avancées annihilées, aussi, par la violence politique de cette Françafrique de Jacques Foccart, qui orchestra dans l'ombre, directement... » (<http://www.humanite.fr/2010-06-12>)

Dans les deux articles de *l'Humanité*, ce n'est rien d'autre que de la narration avec une « action-point » « ...1960 et 1970...furent... »

4 L'emploi de ce temps a-t-il changé ?

Commençons par des réflexions faites par deux des auteurs cités au début de ce mémoire :

D'après Jean-Claude Rolland « [le passé simple] est bien – et encore pour longtemps – la seule forme autorisée ». Il dit aussi que les passés simples «...ont été abusivement remplacés, par des [passés composés] qui sonnent affreusement faux et rendent de beaux contes ou de belles histoires insipides et illisibles.» (www.edufle.net/Le-systeme-verbal-francais,124,2004).

À propos de la presse d'aujourd'hui, Herzog dit : « Le passé simple a toujours été, de par sa fonction, un temps rare dans la langue des journaux. Le fait qu'il a pu, malgré son emploi rare et malgré sa disparition dans la langue parlée, y tenir sa place, prouve qu'il est bien ancré dans cette langue... ». « C'est pourquoi on peut être assez optimiste quant à la survivance du passé simple. » Il affirme pourtant aussi : «...un renouveau du passé simple nous semble aussi peu probable. » (Herzog, 1981, p. 145).

Herzog cite un article dans son livre : « 'Deux hydravions britanniques ont rencontré, le 12 mars, cinq avions ennemis dans la partie méridionale de la mer du Nord. Un combat s'engagea, qui dura trente minutes. Un avion ennemi à deux places a été abattu et détruit... Le combat se termina quand nos hydravions eurent épuisé toutes leurs munitions. Nos deux appareils sont revenus indemnes. (LF 15.3.1918)' » (Herzog, 1981, p. 21)

Herzog écrit d'abord qu'il est surprenant de voir alterner le passé simple et le passé composé et il se demande si on ne peut pas utiliser un des deux temps. Mais il dit ensuite qu'on utilisait le passé composé dès le début «...pour donner au lecteur l'impression qu'il est en train de lire les dernières nouvelles », justement parce que le passé composé est en lien avec le présent. Les dernières informations qui, elles aussi, sont au passé composé donnent également une information importante pour le lecteur. Pourtant le passé simple est « au second plan. » On y trouve même le passé antérieur. (Herzog, 1981, p. 22)

On voit bien que là où le passé simple est utilisé, les règles ont été suivies. On peut aussi ajouter ce que J-C Rolland a écrit, c'est-à-dire que le passé simple a été abusivement remplacé par le passé composé.

En est-il de même des journaux ? Le passé simple a été remplacé par le passé composé à l'oral et Herzog écrit : « Linguistiquement vu, le journal occupe une position particulièrement intéressante entre la langue écrite et la langue parlée. Ch. Bruneau définit... 'La langue du journal, c'est, en principe, le degré le plus proche de la langue parlée....' » (Herzog, 1981, p. 9)

Bien sûr, il y a, aujourd'hui le langage des courriels, des blogs et des textos encore plus proche de l'oral. Il serait surprenant d'y trouver le passé simple.

5 Conclusion

Pour répondre à la question de savoir si l'emploi du passé simple a changé aujourd'hui, on peut dire : Dans la littérature, la presse, et les contes, le passé simple reste. Pour commenter la remarque de Herzog, on peut dire que, sûrement le passé composé donne l'impression au lecteur qu'il a les dernières nouvelles et peut-être les informations semblent plus importantes quand elles sont écrites au passé composé puisque, comme il l'affirme, le passé composé est en lien avec le présent, là où se trouve le lecteur. Mais je dirais aussi que le passé simple qui, oui, est en coupure avec le présent peut lui aussi avec son « écriture narrative » mettre le lecteur à l'instant des événements. Justement quand il entend un conte, qui, très souvent, est écrit au passé simple, l'enfant va sans doute se trouver en plein milieu de l'événement lui aussi.

Le passé simple est moins utilisé aujourd'hui, c'est sûr, pourtant on l'emploie. Comme nous avons pu le lire au début de ce mémoire, il y a des auteurs comme Walter qui estiment qu'il est plus facile d'utiliser le passé composé que le passé simple est c'est, entre autres, la raison pour laquelle ce dernier temps est en déclin.

Finalement, nous voyons que les règles de la grammaire sont suivies et que le passé simple est très fréquent dans des livres pour enfants, ceux qui sont à l'âge d'apprendre. Que pensent les enfants eux-mêmes? Voici ce qu'en dit Claire Blanche-Benveniste, professeur à l'Université de Provence, dans *Approches de la langue parlée en français* : « Au cours d'un entretien, des enfants de 10 ans, ont justifié l'emploi de ce temps, dont ils connaissaient bien le niveau littéraire ('c'est un temps intellectuel', disaient-ils) et dont ils voulaient expliquer la valeur informative. Comme c'est le temps choisi quand on veut faire penser qu'il s'agit d'un fait historique avéré, on l'utilise, disent-ils, dans les récits de science-fiction (*le cosmonaute descendit de l'échelle*), qui ne sont pourtant pas situés dans le passé, [...] si on ne l'emploie pas dans la conversation, c'est parce que l'information dont il est chargé n'est pas conforme à ce qui se dit habituellement dans les conversations. » (1997, p. 53)

Comme nous l'avons vu, le passé simple n'est étrange ni aux enfants ni aux adultes. Là où il a été utilisé, les règles de la grammaire normative sont respectées.

Pourquoi serait-il plus difficile d'apprendre le passé simple que, par exemple, le passé composé ? Ne vaudrait-il pas mieux utiliser le passé simple là où il a sa place ?

D'après *Le Bon Usage* «... ces formes n'étaient pas moins complexes quand elles étaient bien vivantes ; elles paraissent difficiles ou étranges parce qu'elles sont rares. » (2008, § 882, Historique).

Bibliographie :

- Blanche-Benveniste, C. 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Éditions OPHRYS.
- Boëche, S. 2000, *La sorcière qui se rongait les ongles*, Toulouse, Édition SEDRAP.
Courrier international, (N° 995, 2009).
L'Express, N° 3046, 2009).
Le Figaro magazine, N° 1516, 2009).
- Flaubert, 1983, *Madame Bovary*, Québec, Librairie Générale Française.
- Grevisse, M. et Goosse, A., 2008, *Le Bon Usage*, 14^e édition, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a.
- Herzog C. 1981, *Le passé simple dans les journaux du XXe siècle*, Zurich, Editions Francke Berne.
- Hoarau, 1989, *Les contes de l'île de la Réunion*, Saint-Denis, Azalée Edition.
Mes grands contes classiques, 2000, Perrault, Grimm, « La petite poule rousse », « Le petit poucet », « L'oeie d'or », Paris, Editions Nathan/HER.
- Molendijk, A. 1990, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam-Atlanta, GA, Rodopi.
Le monde diplomatique, (novembre 2009-56^e année- N°668).
- D'Ormesson, J. 2001, *Voyez comme en danse*, Paris, Robert Laffont, S.A.
- Pledger, M. 1996, *L'aventure de Cachou l'ourson*, Paris, Édition quatre fleuves.
- Poivre D'Arvor, Patrick, 2008, *Petit prince du désert*, Paris, Editions Albin Michel.
- Sagan, F. 1994, *Un chagrin de passage*, Paris, Plon/Julliard.
- Saint-Exupéry, A. 1967, *Vol de nuit*, Imprimerie nationale de Monaco.
- Simon, C. 1960, *La route des Flandres*, Paris, Les éditions de minuit.
- Togebly, K. 1982, *Grammaire française, Volume II : Les Formes Personnelles du Verbe*, Akademisk Forlag, Copenhague, Denmark.
- Walter, H. 1988, *Le français dans tous les sens*. Paris, Éditions Robert Laffont.
- Wiberg L-E. 1995, *Le passé simple Son emploi dans le discours journalistique*, Stockholm, Suède, Almqvist & Wiksell international.
- Yourcenar, M. 1981, *Anna, soror...*, Paris, Editions Gallimard.
- Zola, 1989, *Germinal*, Paris, Jean-Claude Lattès.

Sites internet :

Banque de dépannage linguistique, déclin du passé simple :
http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=d%C3%A9clin+du+pass%C3%A9+simple&T3.x=15&T3.y=18
L'Humanité : http://www.humanite.fr/2010-06-12_L-Humanite-des-debats_Parlons-en
L'Humanité : http://www.humanite.fr/2010-06-12_L-Humanite-des-debats_Liberations-nationales-espoir-d-emancipation

Le langage des SMS : <http://www.mobilou.info/10kosms.htm>,

<http://www.mobilou.info/bonCPSMS.htm>

Le monde : http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2010/09/12/la-langue-francaise-en-danger_1410092_3232.html

Le passé simple : <http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-passe-simple.php>

Rey, A. : <http://www.evene.fr/celebre/actualite/interview-alain-rey-festival-du-mot-robert-819.php>

Rolland, J-C. *Le système verbal français* : www.edufle.net/Le-systeme-verbal-francais,124

Faits et réalités sur l'Allemagne : http://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/fr/les-laender/main-content-020/bade-wurtemberg.html?type=98&no_cache=1